

Types d'emplois accessibles

- frigoriste.

Le métier

Vous intervenez sur l'installation d'équipement frigorifique (en particulier celui utilisé pour la conservation des denrées périssables : chambre froide, centrales frigorifiques), leur mise en service, leur maintenance et leur dépannage.

Vous façonnez et mettez en place des tuyauteries cuivre, les accessoires et effectuez le câblage et les raccordements électriques des équipements.

Vous déterminez avec le client l'emplacement des matériels et effectuez le choix des éléments de raccordement des installations. Vous assurez la mise en service contrôlez le fonctionnement des équipements, vérifiez l'atteinte des températures, expliquez le fonctionnement au client. Vous assurez le dépannage et l'intervention sur appel du client, recherchez les causes de dysfonctionnement au niveau électrique et sur les équipements frigorifiques avec des appareils de mesures.

Vous réparez ou remplacez les éléments, contrôlez le fonctionnement des installations et rédigez la feuille d'intervention en vue de la facturation au client.

Prérequis pour l'entrée en formation

Maîtrise des savoirs de base : lire, écrire, compter.

Aptitudes à l'emploi

Habilité manuelle, aptitude au travail en hauteur, sens de l'initiative et des responsabilités. Autonomie.

Organisation de la formation

La formation de base délivre les Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) suivants :

- Monter et mettre en service des installations frigorifiques monopostes positives et négatives ;
- assurer la maintenance des installations frigorifiques mono-étagés de type monoposte et de climatisation ;
- réaliser, sur instruction, l'assemblage et la maintenance systématique des installations de froid commercial complexes et centralisées.

Qualification délivrée

Titre professionnel Monteur Dépanneur Frigoriste, Niv 3.

Stage de formation professionnelle

D'une durée totale de formation de 1116 heures, soit environ 8 mois, ce stage comprend deux périodes pratiques en entreprise de deux semaines chacune à l'issue du 3^e et du 5^e module. **Ces périodes en milieu professionnel civil doivent avoir lieu dans des entreprises proposant des activités en rapport avec les connaissances jusque-là acquises par les stagiaires.**

Réalisables sur tout le territoire métropolitain, dans l'entreprise de son choix, ces mises en situation permettent au stagiaire de découvrir les codes du monde de l'entreprise et de s'y faire apprécier, en démontrant son savoir-faire et son savoir-être.

En cas d'échec partiel au titre professionnel, un stagiaire peut se voir reconnaître la compétence d'exercer dans les métiers du froid pour une partie des modules suivis. A ces certificats de compétence professionnelle (CCP) s'ajoute l'attestation d'aptitude (catégorie 1) à la manipulation des fluides frigorigènes indispensable pour pouvoir mettre en place et faire la maintenance des installations.

Perspectives d'emploi et de carrière

Ouvrier(ière) professionnel(le), vous pouvez, après quelques années de pratique, obtenir le poste de chef(fe) monteur(se) ou de technicien(ne).